



Le pont vu depuis l'est, depuis l'emplacement de la passerelle qui permettait au chemin de halage de franchir l'entrée du port. A gauche, la plaque indiquant l'inondation de 1872.

IVR52_20218500093NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation